

05/10/2017 : La valse à quatre temps du gouvernement français sur l'air du glyphosate – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« Stop à l'hypocrisie ! Le Gouvernement français ne peut pas, d'un côté, voter contre le renouvellement du glyphosate et, dans le même temps, dire qu'il faut un plan d'action pour en sortir, comme l'a indiqué aujourd'hui le Ministre de l'Agriculture » a déclaré Angélique Delahaye.

« Quand Stéphane Travert affirme qu'il n'est « pas question d'interdire immédiatement l'utilisation de ce produit en France » de qui se moque-t-on ? » s'interroge l'eurodéputée.

« Lors du vote des représentants des États membres en comité d'experts, si une majorité qualifiée* se prononce « contre » le renouvellement, la messe est dite : le glyphosate sera interdit sur le territoire de l'Union européenne à partir du 1er janvier 2018, ceci quelles qu'en soient les utilisations. À quoi riment dans ce cas les affirmations sur un plan de sortie ? »

« La Commission européenne a déjà indiqué que sans une majorité qualifiée « pour » elle ne prendrait pas la responsabilité du renouvellement » a précisé la députée européenne.

« C'est aux États membres de prendre leurs responsabilités politiques. La France doit expliquer clairement ses choix aux citoyens et aux agriculteurs. Ce n'est pas à la Commission européenne de le faire » a-t-elle poursuivi.

« Un pas en avant, trois pas en arrière, ce n'est pas une politique sérieuse et responsable ! » a conclu Angélique Delahaye

*Majorité qualifiée : 55% des États membres (16 sur 28) représentant 65% de la population européenne)